Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

# Revue de la presse arménienne du 27 au 29 octobre 2018

**L'Assemblée nationale sera dissoute le 1er novembre /** Pour mémoire, en vertu de la Constitution, des élections législatives anticipées ne peuvent être organisées que si le parlement arménien échoue (en l'occurrence délibérément) à deux reprises à élire un nouveau premier ministre.

**Polémique autour des déclarations du conseiller à la Sécurité nationale du Président américain John Bolton** / La déclaration de John Bolton selon laquelle la partie américaine est prête à prendre en considération la possibilité de vendre des armes à l'Arménie, a donné lieu à des commentaires opposés: les uns estiment que cela permettrait de faire contrepoids au monopole russe sur l'arsenal arménien, tandis que d'autres considèrent que cela ternirait les relations arméno-russes. Le ministre arménien de la Défense par intérim a déclaré que le marché des armes était ouvert et que les Etats étaient libres de choisir leur fournisseur. Il a ajouté qu'à l'heure actuelle aucune proposition n'avait été faite à l'Arménie de la part des Etats-Unis. A la question de savoir quelle serait la réaction de la partie arménienne au cas où il y aurait une telle proposition, le ministre a répondu que cela dépendait du prix, de la qualité et des délais d'approvisionnement.

Réagissant à la déclaration de John Bolton selon laquelle la victoire de la force politique de Nikol Pachinian lors des élections législatives anticipées permettrait d'avancer sur le règlement du conflit du Haut Karabakh, Nikol Pachinian a dit qu'il y aurait certainement des possibilités pour le règlement du conflit du Haut Karabakh, mais que cela pourrait se faire uniquement avec le consentement des peuples d'Arménie et du Haut-Karabagh.

***168 Jam*** revient sur la déclaration de Modest Kolerov, Conseiller d'Etat et rédacteur en chef de l'agence de presse russe « Regnum », qui estime que par ses déclarations, John Bolton a souhaité rappeler à Pachinian sa dette vis-à-vis des Etats-Unis dont il devrait s'acquitter au moyen d'actions concrètes.

Pour mémoire, le conseiller à la Sécurité nationale du Président américain John Bolton - en visite en Arménie le 25 octobre – avait déclaré aux journalistes que les Etats-Unis n'avaient pas encore pris de décision finale quant à l'annulation de l'amendement de la section 907 du Freedom Support Act interdisant aux Etats-Unis de vendre des armes à l'Azerbaïdjan, tout en ajoutant qu'il ne pourrait pas prévoir la décision qui serait prise. Toutefois, il avait souligné que les armes de l'Arménie provenaient en grande partie de la Russie et que c'était le cas également pour l'Azerbaïdjan qui achetait 80 % de ses armes de Russie alors que les armes américaines étaient de meilleure qualité.

**Le vote des amendements au Code électoral a de nouveau échoué**/ La presse en ligne rapporte que les amendements au Code électoral ont de nouveau été rejetés par le parlement. L'adoption de ce projet nécessitait 63 voix. Or, 62 députés ont voté en faveur du projet et 2 députés contre. Cette session extraordinaire a été convoquée par un groupe de députés des alliances « Tsaroukian » et « Yelk » suite à une pétition pour porter aux voix cette proposition une deuxième fois.

**Hommage à la mémoire des victimes de la tragédie du 27 octobre 1999 /** Le Premier ministre par intérim de l'Arménie et le Président de l'Assemblée nationale ont rendu hommage à la mémoire des victimes de la tragédie du 27 octobre, lorsqu'un commando armé de 6 hommes avait fait irruption en pleine séance du Parlement arménien et tué le Premier Ministre, le président du Parlement, deux vice-présidents de l'Assemblée nationale, un Ministre et trois députés.

**Rédaction : Sonia Machinian**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.